

Affectation du sol selon PEP "Le Grand Pré - Champ de la Pussaz"	Zone industrielle "artisanale"
Limite des constructions	<u>Alignement des constructions selon PEP (18.08.1982)</u>
Périmètre d'implantations	--
Déroptions (de compétence du géomètre)	--
Particularité	--
Degré de sensibilité au bruit	III
Secteur de protection des eaux / Sites pollués	Au / --
Dangers naturels (sur la parcelle)	RUI
Note au recensement architectural	---
Immatriculation au RF après travaux	Non
Coordonnées du projet	2'550'490 / 1'167'605

Plan dressé pour mise à l'enquête

Changement d'affectation
Modifications des ouvertures
Travaux intérieurs

Déposé à l'enquête publique
du.....2 8 MARS 2026.....
au.....2 6 AVR. 2026.....
L'atteste:
COMMUNE DE MOUDON
URBANISME ET POLICE
DES CONSTRUCTIONS

PROPRIETE DE :	PARCELLE	DESIGNATION RF
Murtezi Fisnik Murtezi Jusufi Idajete	<u>1772</u>	Surface totale 6'891 m ² Bat. commercial ECA 1972 1'708 m ² Accès, place privée 5'015 m ² Jardin 168 m ²

Les propriétaires :

Sceau communal :

Au nom de la Municipalité
La syndique
Le secrétaire
C. PICO
A. IMERI

SERVITUDES :

- C Canalisation(s) d'eaux claires et d'eaux usées ID.011-2005/003424
- C Exploitation : Restriction d'utilisation du sol ID.011-2003/000064
- C Canalisation(s) diverses ID.011-2005/002891

Seules les servitudes utiles au projet et dont le tracé est connu sont reportées sur le plan

MENTIONS (de nature foncière) :

Aucune



Propriétaires voisins:

1238	Agema S.A
1379	ASAA Anlagestiftung Schweizer Ärztinnen und Ärzte
1524	La Commune de Moudon
1783	Dargaud (Suisse) SA

Légende:

	Changement d'affectation
	Travaux intérieurs
	Modifications des ouvertures